

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

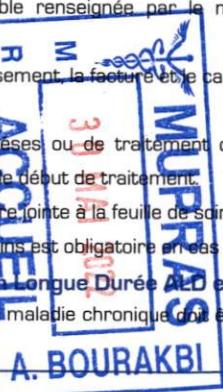
- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALC et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19-0006799

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 102.87 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre : Ex agent Date de naissance : 10/10/1962

Nom & Prénom : SAA.DOUNI BERNOUSSI Adresse : 1 MM BOURAKBI APP N° 2 SIDI BERNOUSSI

Tél. : 06.71.60.65.38 Total des frais engagés : 17.30.04 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Bouchra CHAHID
Ophthalmologiste
Hay Tarik Rue 40 N° 22 Sidi Bernoussi
Casablanca - Tél : 05.22.75.04.35

Date de consultation : 28/4/2022

Nom et prénom du malade : SAADOUNI SARA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : ophtalmologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA BALNA Le : 31/10/2022

Signature de l'adhérent(e) : C.WL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/4/2022	C + K10	2	200,00	Dr. Boucra HANNAH Ophthalmologist Hay Tarik Rue 40 N 22510 Bernabeu Hannan - Tel: 05.22.75.04.35
00/00/0000	explantation et mise 1	1	100,00	
			300,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADIOPHARMACEUTIQUES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Dr. EL HAJI A. S. 152 Avenue 1. Bd. Souhail Erroumi Tunis - 1007 Tunisie affari (El Hajji A.) chambre 16022	30/04/2022 16/05/2022		Bilan orthoptique			250DH 1180,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien ~~seul~~ doit préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. CHAHID Bouchra

Ophtalmologiste
Diplômée de l'Université de Lyon (France)
Membre de la Société Française d'Ophtalmologie
Maladies et Chirurgie des yeux
Laser phacoemulsification
Correction de la Myopie par lasik
Diplôme Universitaire de Contactologie
et Biomatériaux



الدكتورة شفيق بشرى

اختصاصية في طب العيون
خريجة جامعة ليون (فرنسا)
عضو بالهيئة الفرنسية لطب العيون
أمراض وجراحة العيون بالليزر
علاج قصر البصر باللازير

Casablanca, le

28/4/2022

الدار البيضاء، في

SAADOUN.
FAIRA

Note diagnostique

Prise en charge de la cataracte (cette k10)
Anamnèse :
100,00 DTS

Dr. Bouchra CHAHID
Ophtalmologiste
Hay Tarik Rue 40 N° 22 Sidi Bernoussi
Casablanca - Tél : 05.22.75.04.35

حي طارق - زنقة 40 - رقم 22 - سيدى البرنوصي - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 75 04 35

Hay Tarik, Rue 40 N° 22 - Sidi Bernoussi - Casablanca - Tél. : 05 22 75 04 35

ICE :001707296000027

Dr. CHAHID Bouchra



Ophtalmologiste
Diplômée de l'Université de Lyon (France)
Membre de la Société Française d'Ophtalmologie
Maladies et Chirurgie des yeux
Laser phacoemulsification
Correction de la Myopie par lasik
Diplôme Universitaire de Contactologie
et Biomatériaux

الدكتورة شهيد بشرى

اختصاصية في طب العيون

خريجة جامعة ليون (فرنسا)

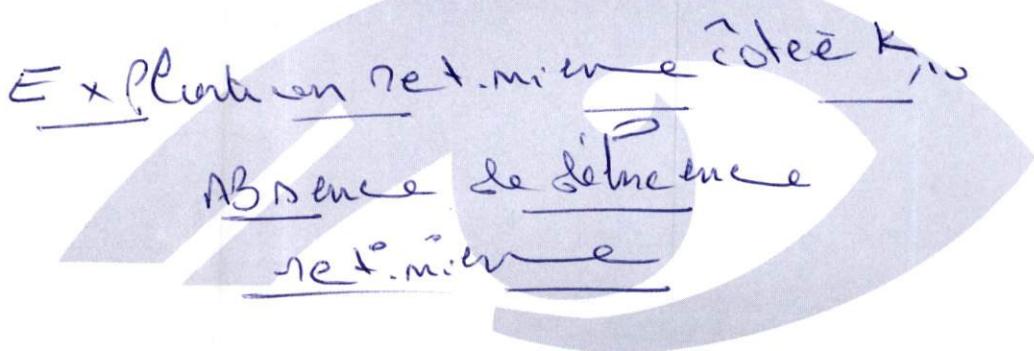
عضو بالهيئة الفرنسية لطب العيون

أمراض وجراحة العيون بالليزر

علاج قصر البصر باللازيك

Casablanca, le 28/4/2022 الدار البيضاء، في

S AADOUNI
SARA



Dr. Bouchra CHAHID
Ophtalmologiste
Hay Tarik Rue 40 N° 22 sidi Bernoussi
Casablanca - Tel : 05.22.75.04.35

حي طارق - زنقة 40 - رقم 22 - سيدى البرنوصي - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 75 04 35

Hay Tarik, Rue 40 N° 22 - Sidi Bernoussi - Casablanca - Tél. : 05 22 75 04 35

ICE :001707296000027

Dr. CHAHID Bouchra

Ophtalmologiste
Diplômée de l'Université de Lyon (France)
Membre de la Société Française d'Ophtalmologie
Maladies et Chirurgie des yeux
Laser phacoemulsification
Correction de la Myopie par lasik
Diplôme Universitaire de Contactologie
et Biomatériaux



الدكتورة شهيد بشرى

اختصاصية في طب العيون
خريجة جامعة ليون (فرنسا)
عضو بالهيئة الفرنسية لطب العيون
أمراض وجراحة العيون بالليزر
علاج قصر البصر باللазير

Casablanca, le 28/12/22 الدار البيضاء، في

SANDOUNI
SARA

Étude pratiques en lunetterie orthoptique
réfraction myopie

⇒ +1,25 (-0,25 - 10)

09 +150 (-0,50 - 5)

Centre de Vision Optique
WAEL EL JAMALI
100 Amal 1, Bd. Sidi Abd Erroumi
0522757777/6657793131

Dr. Bouchra CHAHID
Ophtalmologiste
Hay Tarik Rue 40 N° 22 Sidi Bernoussi
Casablanca - Tél : 05.22.75.04.35

حي طارق - زنقة 40 - رقم 22 - سيدى البرنوصي - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 75 04 35

Hay Tarik, Rue 40 N° 22 - Sidi Bernoussi - Casablanca - Tél. : 05 22 75 04 35

ICE :001707296000027

MEDICALE ET SOLAIRE

181, Bd Abidar El Ghaffari (EX. Hay Tarik)

Sidi Bernoussi - Casablanca

Tél. : 05 22 73 14 17

Registre de Commerce : 214.982

INP : 095450252

ICE : 001770371000031

IF : 54502520



نظارات عصام Optique ISSAM

Casablanca, le 16/05/2022

M. S. ABDOU (Signature)

S. A. B. A.

FACTURE N° 000126

Ordonnance de Mr. le Docteur

ABRAHID BOUCHRA

N° de nomenclature

VL. OD : axe 15 cyl -0,21 sph +0,50

Correspondant

OG : axe 5 cyl -0,50 sph +0,75

A la prescription

OD =

1107

VP. OD : axe - cyl - sph -

OG =

1107

OG : axe - cyl - sph -

QUANTITÉ

DÉSIGNATION

PRIX UNITAIRE

PRIX TOTAL

1

Montures

Netelique

520,00

2

Verres

glasses
anti reflet \$ 61

66,00

Etuis

Total (en)

718,00

La Présente Facture à la Somme de :

est payable dans les

Optique Issam

81, Bd. Abidar El Ghaffari (Ex. Hay Tarik)

Sidi Bernoussi - Casablanca

Tél: 05.22.73.14.17

Dr. CHAHID Bouchra



Ophtalmologiste
Diplômée de l'Université de Lyon (France)
Membre de la Société Française d'Ophtalmologie
Maladies et Chirurgie des yeux
Laser phacoemulsification
Correction de la Myopie par lasik
Diplôme Universitaire de Contactologie
et Biomatériaux

الدكتورة شفيق بشرى

اختصاصية في طب العيون

خريجة جامعة ليون (فرنسا)

عضو بالهيئة الفرنسية لطب العيون

أمراض وجراحة العيون بالليزر

علاج قصر البصر باللازيك

Casablanca, le 28/4/2022 الدار البيضاء، في

SARA
SARA

Lunettes Monture + Verres organiques

♂

+ 0,50 (-0,25 - 15°)

♀

+ 0,75 (-0,50 - 5°)

Optique Issam

161, Bd. Abidar El Ghaffari (Ex. Hay Tarik)
Sidi Bernoussi - Casablanca
Tél: 05 22 73 14 17

Dr. Bouchra CHAHID

Ophtalmologiste

Hay Tarik Rue 40 N° 22 Sidi Bernoussi
Casablanca - Tél: 05 22 75 04 35

05 22 75 04 22 - سيدى البرنوصي - الدار البيضاء - الهاتف: 35 - زنقة 40 طارق - رقم 22

Hay Tarik, Rue 40 N° 22 - Sidi Bernoussi - Casablanca - Tél.: 05 22 75 04 35

ICE :001707296000027

**WAFAA ELJAMALI
ORTHOPTISTE
167, Amal 1, Bd Souhaib Erroumi
Tel : 05 22 75 77 77**

Casablanca, le : 30/04/2022

Chère Docteur,

Je vous remercie de m'avoir adressé **SAADOUNI SARA** âgée de 11 ans.

INTERROGATOIRE

Antécédents personnels : suspicion strabisme + céphalées + douleur OG.

Antécédents familiaux : parents porte lunettes.

Correction optique portée : non.

Traitements subits: RAS.

Acuité visuelle :

RA s/cyclo : OD= +1.25 (-0.25 à 10 °) ; OG= +1.50 (-0.50 à 5°)

(chiffres)

SC: **OD** = 10/10 (-2) AC: **OD** = 8/10
 OG = 10/10 (-2) **OG** = 6/10

EXAMEN MOTEUR :

Examen sous écran

$$\underline{\text{SC:}} \quad \begin{vmatrix} 0 \\ X' 2 \end{vmatrix} \quad \underline{\text{AC:}} \quad \begin{vmatrix} 0 \\ X' 6 \end{vmatrix}$$

La motilité : normale.

EXAMEN SENSORIEL:

Bagolini : fusion en vision de loin et de près

Worth : fusion en vision de loin et de près

Verre rouge : fusion en vision de loin et de près

Lang : positif.

Amplitude de fusion :

D₄ C₂₀

D'₁₀ C'₃₀

PPC : 7cm (OG lâche).

Au synoptophore :

S/AC AO = 0 = AS.

Avec test paramaculaire de 2^{ème} degré :

D : -6

C : + 25 (diplopie à la rupture de fusion)

D : Avec test de 3^{ème} degré : -6 à + 25.

CONCLUSION :

Donc au total, orthophorie en vision de loin et exophorie de 2 dioptries en vision de près sans correction, orthophorie en vision de loin et exophorie de 6 dioptries en vision de près avec correction.

une fusion avec amplitude insuffisante en convergence, surtout en vision de loin, avec un PPC à 7 cm.

Sur le plan sensoriel : fusion en vision de loin et de près

Sur le plan visuel : presque isoacuité.

Je propose donc - si vous êtes d'accord - le port de sa correction sans skiacol et de traiter par séances de rééducation pour tenter d'améliorer les amplitudes de convergence.

Bien à vous



WAFAA ELJAMALI
ORTHOPTISTE
167, Amal 1, Bd Souhaib Erroumi
Tel : 05 22 75 77 77

IF : 40234428

N° facture : 7501

ICE : 001754720000076

Casablanca le: 30/04/2022

N°CNSS : 5962239

SAADOUNI SARA

Désignation	Montant
Bilan Orthoptique	250.00DH
Arrêté la présente à la somme de :	250,00DH
Deux cent cinquante dirhams	

CHAMPS D'OPTIQUE
WAFAA ELJAMALI
167 Amal 1, Bd. Souhaib Erroumi
Tel: 05 22 75 77 77/06 67 79 91 91